

Adoption du Plan Directeur Communal (PDCom) (2023/P33) – Récapitulatif des amendements adoptés par le Conseil communal

Thématique	Objectif	Page	Amendement
Tissus urbains et programmation	A1	63	Maintien d'une hauteur moyenne des constructions de R+3+attiques ou toiture habitable (étudier l'opportunité d'implémenter des bâtiments plus élevés aux articulations urbaines majeures)
Tissus urbains et programmation	A3	65	Garantir un niveau d'infrastructure éducatives, sportives et culturelles adapté à l'évolution démographique et des besoins
Tissus urbains et programmation	A3(texte)	65	Entretien et adaptation des sites d'équipements scolaires, parascolaires, préscolaires et sportifs existants
Tissus urbains et programmation	A4(texte)	66	FAVORISER UN HABITAT ACCESSIBLE A TOUS.TES Des logements d'utilité publique et structures favorisant l'inclusivité au sein des quartiers ➤ Mise en place de quotas de logements d'utilité publique (LUP) par catégorie et selon les quartiers (logements à loyer modéré, logements protégés, logements pour étudiants, logement adaptés pour personnes âgées, logements à loyer abordable) ➤ "Au-delà des quotas de LUP, promotion d'une offre locative variée et adaptée à tou·te·s (logements adaptés aux personnes âgées, logements partagés...)" ➤ Favoriser l'installation d'établissements médico-sociaux (EMS), établissements psychosociaux médicalisés (EPSM) et autres structures d'accueil socio-sanitaires
Tissus urbains et programmation	A4.3	66	Acquérir de nouveaux biens-fonds (terrains ou logements bâtiments) via le droit de préemption ou par achat/vente directe »
Tissus urbains et programmation	A3	65 et 67	Rajouter une étoile bleue dans le secteur Nestlé - parcelle n° 331 îlot Est
Tissus urbains et programmation	A2	64 et 67	Changer la couleur de Nestlé sur la carte afin de les différencier des activités secondaires
Mobilité	B2(texte)	82	Changer la formulation de la 2 ^e flèche sous « Incitation au développement de l'usage... » ➤ Soutien aux initiatives sociales en lien avec la mobilité locale (ex : Dring Dring) ➤ Renfort Renforcement de l'ancrage institutionnel du soutien à la mobilité active
Mobilité	B2.7	83	Créer de nouveaux services moyens de communication (...)
Mobilité	B3.4	83	Etudier le potentiel d'une nouvelle gare halte sur l'avenue Gilamont pour la ligne MVR
Mobilité	B4.4	84	Etudier la mise Mettre en place d'une politique tarifaire pour les livraisons en ville par véhicules polluants
Mobilité	B5.4	85	Se doter d'un outil d'encadrement de la location ou du prêt des places privées (incitant contraignant les propriétaires de places à louer à des résidents de la commune et non à des pendulaires)

Mobilité	B5.6	85	ajouter : ... et en prévoyant un tarif préférentiel pour les macarons
Mobilité	B5.7	85	Supprimer : B5.7
Mobilité	Carte	87	Changement de la carte (passer le tronçon orange entre la route de Blonay et le giratoire Entre-Deux-Villes en rouge ; faire passer le réseau de bus structurant – ligne 202 – par Entre-deux-Villes et non par Ste-Claire depuis la route de Blonay ; pour toutes les coupures de la RC au niveau des flèches vertes, enlever les petits traits perpendiculaires (mais laisser la coupure) ; ajouter axe bus structurant sur Ceresole ; couper la route rouge au droit de la flèche verte comme pour les autres traversées piétonnes tout à l'ouest de la carte, au niveau de Nestlé).
Espaces publics	C1 (enjeux)	106	Texte : Corriger : « Rue résidentielle calme » : se baser sur les carrés colorés de la page 103 : ➤ Végétation : 3 carrés coloré (et pas 2) ➤ Perméabilité : 2 carrés colorés (et pas 3)
Espaces publics	C1.5	107	Lancer des appels à Accompagner des projets pour l'appropriation des rues par des groupements citoyens
Espaces publics	C2(titre)	108	Consolider Développer l'offre en espaces publics de loisirs et de délasserment
Espaces publics	C3(texte)	108	Mise en place Étudier l'opportunité de nouveaux franchissements des voies CFF et de la Veveyse
Espaces publics	C3(texte)	108	3 ^e flèche : Examen de l'opportunité De nouveaux franchissements...
Espaces publics	C3.1	109	Lancer des études ad hoc pour des Étudier la création de nouveaux franchissements (voies CFF, Veveyse, Forêt des Bosquets)
Espaces publics	C3.4	109	Ajouter une nouvelle mesure C3.4 : Installer des bancs au moins tous les 100 à 150 m répondant aux conditions de confort pour tou-te-s + Faire référence à cette mesure dans « Mobilité », Mesures B2 (en encadré gris)
Espaces publics	C4(texte)	109	Coordination de l'organisation paysagère et de l'implantation des terrasses publiques aux pieds d'immeubles
Biodiversité et risques environnementaux	D1.2	121	Mettre en place de nouvelles méthodes visant à limiter /abandonner l'utilisation de produits phytosanitaires
Biodiversité et risques environnementaux	D3(texte)	122	Aménagement d'une zone humide favorable aux amphibiens sur les sites de jardins familiaux en pleine terre suffisamment grands (Gilamont ou Petit-Clos) et en collaboration avec les usager-ère-s locaux. Identifier et aménager des sites favorables aux amphibiens
Energie	E1.6	135	Sensibiliser les utilisateurs / locataires / propriétaires aux mesures d'économie d'énergie
Energie	E1.9	135	Élaborer et mettre en vigueur un règlement sur les procédés de réclames intégrant des contraintes mesures de réduction de la consommation d'électricité
Energie	E1.11	135	Interdire Elaborer et mettre en œuvre un règlement sur l'éclairage décoratif des bâtiments
Energie	E3.11	137	Prélever Envisager le prélèvement d'une taxe sur la distribution d'énergie non renouvelable dans les limites légales...
Energie	E4.4	138	Soutenir la création de coopératives solaires citoyennes participatives pour la construction de centrales photovoltaïques en mettant à disposition les toits des bâtiments publics
Energie	E4.6	138	Utiliser les réseaux d'eaux et la Veveyse pour la production d'électricité avec les Communes et le SIGE
Energie	E4.8	138	Étudier le potentiel supplémentaire de turbinage de la Veveyse en aval du voûtage des Toveires